



Les avocats de Marie Danielle Bernadin qui accuse de de viol le président du conseil électoral permanent, Josué Pierre-Louis, ont adressé une correspondance au juge chargé du dossier Me Merlan Belabre pour lui demander de se déporter de l'affaire vu ses liens présumés avec l'accusé.

« Le juge Merlan Belabre est trop proche de Josué Pierre-Louis pour mener ce dossier. Il est un ancien étudiant de Me. Pierre-Louis à l'Université, il est aussi originaire de la même ville (Petit Goâve) que Josué Pierre-Louis. Donc il ne pourra pas mener à terme le dossier », a argumenté André Michel un des avocats de de la plaignante.

« Le juge Belabre n'aura pas de choix sinon que d'obéir à notre requête pour que le dossier soit

attribué à un autre juge d'instruction », a fait savoir, pour sa part, Newton Louis St Juste, lui aussi avocat de Marie Danielle Bernadin.

Un journaliste d'Haiti Press Network a tenté à plusieurs reprises, sans succès, d'entrer en contact avec le magistrat instructeur.

Mercredi, des individus qui se sont identifiés comme des proches de Josué Pierre-Louis ont agressé des membres du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) et Solidarité fanm ayisyèn (SOFA) venus supporter Marie Danielle Bernadin, au cabinet d'instruction.

Des agents de sécurité du Palais de justice ont du intervenir pour freiner les perturbateurs.

La plaignante Marie Danielle Bernadin et l'accusé Josué Pierre-Louis devraient répondre pour la première fois, en audition de confrontation, aux questions du juge Merlan Belabre.

Écrit par SFD/HPN

Jeudi, 24 Janvier 2013 17:27

Cette séance d'audition, malgré la présence constatée des deux parties au tribunal, n'a pas eu lieu.

Les avocats de Melle Bernadin, Newton Louis St Juste, André Michel et Jaccéus Joseph ont demandé au juge Belabre de surseoir sur la séance à cause des « perturbations des proches de Me. Pierre-Louis. »

Par contre, Josué Pierre-Louis et l'un de ses avocats Fritzo Canton en laissant le cabinet d'instruction ont confié à la presse que la séance – dont ils se sont montrés satisfaits du déroulement – avait bien eu lieu.

Sylvestre Fils Dorcilus

sylvestref.d@hpnhaiti.com

Twitter : @hpnhaiti / @sfdorcilus

Haïti-Affaires Josué Pierre-Louis : La partie plaignante exige le déport du juge Merlan Belabre

Écrit par SFD/HPN
Jeudi, 24 Janvier 2013 17:27
